

Sommaire

Comme promis, Gérard Miquel revient à Biars-sur-Cère	2
Surmonter les obstacles	3
Le calendrier des travaux en cours.....	3
Deux fuseaux et une concertation.....	4
Contact Presse	5

Comme promis, Gérard Miquel revient à Biars

Le 26 septembre dernier Gérard Miquel avait promis aux habitants du nord du Lot qu'il reviendrait pour présenter les résultats de l'étude menée dans le cadre du désenclavement de ce bassin économique. **Chose promise, chose due. Ce 6 novembre, le Président du Conseil général est de retour**, dans la même salle, pour exposer une importante et nouvelle étape du dossier et pour recueillir les avis des participants.

L'ambition du Président du Conseil général du Lot de mener à bien ce projet dans les meilleurs délais se voit confortée par **le soutien récent et sans faille du département de la Corrèze, sous l'impulsion de François Hollande, Président du Conseil général**. En effet, depuis quelques semaines la Corrèze s'est rapprochée du Lot. C'est ainsi que François Hollande avait tenu à être présent le 26 septembre dernier sur le chantier de la déviation de Puybrun et à Biars-sur-Cère, aux côtés de son collègue Gérard Miquel. **Il avait profité de l'occasion pour assurer que la Corrèze participerait au désenclavement du nord du Lot** et du vaste bassin d'activité à cheval sur les deux départements : *« ce qui est bon pour le Lot est bon pour la Corrèze »* avait-il déclaré.

Concrétisation du rapprochement des deux départements, directeurs et techniciens des deux institutions se sont rencontrés récemment sur le terrain pour apprécier de visu les différentes options envisageables.

Troisième pôle d'activité du département

La RD 803 permet de relier à l'autoroute A20 le bassin économique Bretenoux – Biars – Saint-Céré, troisième pôle d'activité du département avec Andros, Materne-Boin, Manucère ou Brown Europe. C'est en outre un itinéraire touristique important, proche de la rivière Dordogne.

Surmonter les obstacles

L'amélioration de cette desserte vers l'autoroute A 20 est une nécessité, tout le monde s'accorde aujourd'hui à le dire, et ce malgré un tracé difficile en raison de la topographie et de la richesse patrimoniale locale. A ces difficultés, s'est ajouté en 2005, rappelons-le, un revirement de la Corrèze qui ne souhaitait plus que cette route traverse son département.

Il aura fallu alors beaucoup de détermination pour relancer ce dossier qui revenait à la case départ, au grand dam des acteurs socio-économiques de cet important bassin.

Entre-temps, tout en repensant la copie du projet global, les projets de déviations ont avancé, hélas, dans la douleur : la déviation de Puybrun a été frappée d'une décision du tribunal administratif. Le premier coup de pelle aura été retardé de quelques mois. Aujourd'hui le chantier est parfaitement dans le rythme. Quant au projet de la déviation de Vayrac, il est confronté lui aussi à son tour à quelques vicissitudes.

L'aménagement de la RD 803 continue	
Déviations de Puybrun :	
- jusqu'en mai 2009 :	Terrassement et assainissement profond ;
- mai à août 2009 :	Chaussées ;
- septembre à octobre 2009 :	Protections acoustiques, équipements de sécurité et signalisation ;
- automne 2009 :	Aménagements paysagers ;
- fin 2009 :	Fin des travaux
Déviations de Vayrac	
- 2008 :	Lancement des acquisitions foncières
Saint-Michel-de-Bannières (aménagement de la départementale)	
- 2008 :	Lancement des acquisitions foncières

Deux fuseaux et une concertation

Le bureau d'études mandaté par le Conseil général a fourni un travail très complet visant à confronter avantages et inconvénients des tracés présentés publiquement le 26 septembre dernier, auxquels a été jointe une autre option, fruit de la coopération nouvelle menée avec le département de la Corrèze.

Au vu des résultats des études préliminaires présentées et après intégration des multiples paramètres (géotechnique, impact sur l'environnement, relief, patrimoine protégé, éléments socio-économiques), 2 fuseaux d'une largeur comprise entre 1 et 1,5 kilomètre ont été mis en évidence.

Fuseau nord : il prend ancrage à l'échangeur de Nespouls et court préalablement sur plusieurs kilomètres en terre corrézienne.

Fuseau sud : il rejoint Cressensac en passant au nord de Martel.

A l'intérieur de ces fuseaux, des études plus précises et plus détaillées vont être menées parallèlement en 2009, sans perte de temps, afin de déterminer le meilleur tracé pour ce désenclavement.

La concertation sera l'un des paramètres importants de la décision finale. **Les études approfondies s'enrichiront de cette concertation.** Telle est l'ambition de Gérard Miquel qui a d'ores et déjà promis de revenir pour écouter et faire partager l'information en toute transparence. Ce sera aussi l'occasion pour rappeler que ce projet n'est pas l'affaire d'une institution mais bien celui de tout un bassin de vie et plus largement du Lot : lorsque le nord du Lot se porte bien, le Lot prospère. **Le désenclavement du nord du Lot, fixé à l'horizon 2015, ne pourra se faire dans les délais qu'avec l'appui et la mobilisation de tous et avec l'ambition collective d'un développement économique harmonieux et durable.**

DESSERTE ROUTIERE DU NORD DU LOT

Contact Presse

CONSEIL GENERAL

Avenue de l'Europe – Regourd – BP 291 – 46005 CAHORS cedex 9

Gérard MIQUEL, président du Conseil général
Tél. 05.65.53 40 08 et 05.65.53.40.16

Jean-Bernard BENAC, directeur des Infrastructures routières
Tél : 05 65 53 45 31

Jean-Louis BARRERE, chef du service Communication
Tél : 05 65 53 41 20